



PAR COURRIER ET PAR TÉLÉCOPIE : (418) 644-8222

Québec, le 15 novembre 2002

Monsieur Denis Talbot
Service des projets en milieux terrestres
Direction des évaluations environnementales
Ministère de l'Environnement
Édifce Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est,
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de déviation de la route 117 à L'Annonciation

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- l'étude d'impact fait état de la présence potentielle d'espèces animales menacées ou vulnérables dans le corridor visé par le projet (PR3, p. 28-30).
 - Des inventaires de terrain sont-ils requis ? Si oui, à quelle étape de la procédure ?
 - Si la présence de certaines espèces était confirmée, quelles seraient les conséquences sur la réalisation du projet ?
- La présence confirmée de 33 espèces d'oiseaux nicheurs dans le secteur du projet est mentionnée dans l'étude d'impacts (PR3, p. 29).
 - Est-ce que des mesures particulières devraient être prises, lors de la période de construction, afin d'assurer leur protection ? Si oui, lesquelles ?
- Deux embranchements du ruisseau traversant la montée Paquette longent la déviation projetée sur une distance de plus de 700 mètres dans le secteur de l'échangeur central. Le promoteur prévoit notamment la modification des sections d'écoulement de ces ruisseaux (ponceaux) et le déplacement de leur lit (secteur de la montée Paquette).

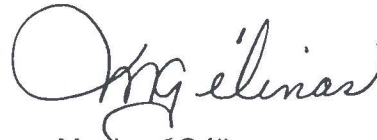
...2

- Que pensez-vous des impacts que pourraient subir ces milieux aquatiques, compte tenu de la localisation de la route projetée et de la présence de petits lacs, ainsi que des mesures prévues par le promoteur ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 22 novembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Monique Gélina,
Coordonnatrice du secrétariat de la
commission